Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260530-2026_06_02S-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

SYNDICAT DE VOIRIE DE LA VALLEE DES RIVES DU LEFF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL INTERCOMMUNAL
DU 30 MAI 2026

Nombre de membres
en exercice : 07

L'an deux mil vingt-six, le trente mai à neuf heures, le Comité Syndical Intercommunal étant réuni au Centre Technique de Gommenec'h, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Gilles LE ROY, Président.

Nombre de présents : 07
Suffrages exprimés : 07

Date de convocation : 19/05/2026

Etaient présents : COURREGELONGUE F. ; BOIZARD S. ; DROUET P. ; GUERNION N. ; LE ROY G. ; LE VOGUER D. ; VINCENT E.

Date de l'affichage : 05/05/2026

Un scrutin a eu lieu, Florian COURREGELONGUE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Il est proposé de fixer à un le nombre de Vice-Président.

Le Vice-Président est élu parmi les membres titulaires du Comité Syndical, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur le Président demande à l'assemblée qui est candidat.

Monsieur Nicolas GUERNION présente sa candidature.

Après le vote du dernier membre, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260530-2026_06_02S-DE

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	7
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	7
Majorité absolue	4

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GUERNION Nicolas	7	Sept

Proclamation de l'élection du Vice-Président

Monsieur Nicolas GUERNION a été proclamé Vice-Président et a immédiatement été installé .

Certifié conforme,
Le Président,
Gilles LE ROY

